

Le mot du Maire

Quelques précisions sur 2 dossiers en cours :

1) La reconstruction de la mairie de Senard :

Pour répondre à de nombreuses questions, je tiens à préciser que les délais pour les travaux peuvent paraître longs. Ce n'est pas de notre fait. L'indemnité de l'assurance n'a été connue qu'en novembre 2021, la démolition n'a pu se faire qu'en avril 2022. Pendant ce temps, le maître d'œuvre a travaillé sur le dossier de reconstruction et a proposé 2 solutions :

- ♦ la mairie seule avec de l'espace tout autour pour le stationnement et la convivialité pour un coût de 360 000€ (FCTVA déduit)
- ♦ la mairie avec un logement (T1) sans dépendance, avec une petite cour laissant moins d'espace public pour un coût de 473 000€ (FCTVA déduit)

La 2ème solution présente un surcoût par rapport à l'enveloppe allouée qui se monte à 370 000€ après déduction des frais d'expertise et de sécurisation du bâtiment. Le coût du mobilier de la mairie n'est pas encore estimé. Le Conseil doit prendre une décision prochainement. Cependant, il reste un sondage obligatoire du terrain en juillet. Le résultat sera déposé à la DDT en même temps que le permis.

2) L'étang communal :

Les démarches auprès de l'administration pour la mise en conformité de l'étang sont longues et compliquées. Cependant, on avance. Un géomètre va intervenir pour relever les différents points en comparaison avec les plans et la réalisation originale de 1986. Suite à ce relevé, un rendez-vous aura lieu avec la DDT et l'OFB pour déterminer avec précision la nature des travaux à mettre en œuvre avant la remise en eau.

Enquête publique

Concernant la création d'une unité de méthanisation de Noyers-Auzécourt

Du 15 juillet au 18 août 2022

Comme des parcelles situées sur le territoire communal seront concernées par le plan d'épandage du digestat, Seuil d'Argonne peut participer à cette enquête et le Conseil Municipal délibérera également. Le dossier est consultables sur le site :

<https://www.meuse.gouv.fr/Politiques-publiques-Environnement-Participation-du-Public-Consultation>, en mairie de Triaucourt aux heures de permanence et à la mairie de Noyers-Auzécourt les samedis de 9 h à 10 h30.

Les remarques devront être

- ♦ transcrites sur le registre de la mairie à Noyers Auzécourt
- ♦ ou envoyées par courrier en préfecture Bureau des procédures environnementales 40, rue du Bourg 55012 Bar le Duc
- ♦ ou transmises par voie électronique à : pref-consultation-du-public@meuse.gouv.fr avant le 18 août.



PanneauPocket

*Restez informé, alerté, prévenu
avec l'application « PanneauPocket »
téléchargeable sur Google Play, AppStore,
App Galaxy.*

La commune, via la Codecom, s'est inscrite sur cette application pour mettre en ligne des informations ou des alertes que vous recevrez sur votre téléphone portable. A chaque notification, vous serez averti par un bip sonore.

En parallèle, la Commune continuera de sortir sa feuille d'informations « Infos-Seuil ».



Camp d'été dans les Vosges

pour les ados

Le pôle jeunesse du centre intercommunal d'action sociale de la Codecom de l'Aire à l'Argonne propose un camp de sept jours et six nuits, du 30 juillet au 5 août, à Granges-sur-Vologne, dans les Vosges. Il est destiné aux jeunes âgés de 12 et 16 ans. Au programme : randonnées, balades à vélo, activités nautiques, nuits sous la tente...

Renseignements et inscriptions auprès de Virginie Kubler, au 03 29 75 00 35 ou par mail à : accueilloisirs@cc-aireargonne.fr (date limite d'inscription, le vendredi 22 juillet).



Les lauréats

Bac général : Léo Jacquemin (Bien)

Bac professionnel : Coline Gadaut (Bien), Corentin Michaut (Bien), Bastien Personnettaz

Brevet des collèges :

Clément Courtin (Très Bien), Noé Courtin (Bien), Léa Floch, Félicy Kubler (Très Bien),

Clara Pirot (Très Bien), Sarah Schaeffer (Très Bien)

Félicitations et bonnes vacances à tous.

Nettoyage de l'église de Triaucourt

Le samedi 23 juillet à 9 h 30

D'avance, merci aux bénévoles
qui participeront
à ce nettoyage.



Bibliothèque



Pendant les vacances scolaires,
le mercredi de 14 h à 16 h
et le samedi de 14 h à 15 h.

Attention !

Ramassage des ordures ménagères

le mercredi 13 juillet

Sortir la poubelle la veille



Conciliateur de justice

Maxilien

Pas de permanence en juillet et en août

Permanences de Senard

Le samedi 23 juillet